



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# Accueil Péri-scolaire

A partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi

*Pour des raisons de sécurité, de responsabilité ainsi que de respect pour le personnel, merci de strictement respecter ces horaires*

## **Facturation**

En fonction du quotient familial qui doit être fourni dès le premier jour de fréquentation de la garderie

*(Ce dernier vous sera fourni par la C.A.F ou la M.S.A suivant votre situation)*



**Contacts ➤ Mairie : 04-71-47-60-09**

**➤ École : 04-71-47-63-40**

- Quotient familial < 508 : 0,50 Euros la demi-heure
- 508 ≤ Quotient familial < 825 : 0,60 Euros la demi-heure
- Quotient familial ≥ 825 : 0,70 Euros la demi-heure.

*Toute demi-heure commencée est due*

**Attention :** Lors de la facturation, si la Mairie n'a pas en sa possession votre quotient familial, le tarif maximum sera appliqué